

# Le don planifié...

le geste d'une personne de coeur



## Un don qui fait la différence

Un don planifié aujourd'hui se veut un moyen exceptionnel de perpétuer votre générosité et constitue un héritage qui aura un impact majeur sur les soins de santé de demain qui seront offerts à vos proches, à vos amis et à votre collectivité. De plus, un don planifié peut vous permettre ou permettre à votre succession de profiter d'avantages fiscaux intéressants.

Vos dons planifiés **assureront la pérennité** de la Fondation Sainte-Croix/Heriot qui pourra poursuivre sa mission en comptant sur **des ressources financières à long terme.**

*Depuis sa création en 1979, la Fondation Sainte-Croix/Heriot a injecté plus de 26 millions pour l'achat d'équipements médicaux et l'amélioration des soins offerts à la population.*

**MERCI** de croire à la mission de la Fondation et surtout **MERCI** de votre générosité.

Les bénéficiaires des investissements de la Fondation Sainte-Croix/Heriot sont les installations de santé de la MRC de Drummond relevant du CIUSSS MCQ, soit :

- l'Hôpital Sainte-Croix
- la Clinique de radiologie Drummond
- le Centre d'hébergement Frederick-George-Heriot
- le Centre d'hébergement L'Accueil-Bon-Conseil
- le Centre d'hébergement Marguerite-D'Youville
- le CLSC Drummond
- l'Unité de médecine de famille Drummond

Elles comptent une formidable équipe engagée pour le mieux-être de la communauté!

## Il existe plusieurs formes de dons planifiés :

- 1 LE FONDS DE DOTATION
- 2 LE DON TESTAMENTAIRE (LEGS)
- 3 LE DON D'UNE ASSURANCE-VIE
- 4 LE DON DE VALEURS MOBILIÈRES OU IMMOBILIÈRES
- 5 LA RENTE
- 6 LES FIDUCIES
- 7 LE REÉR

Note : Il est toujours conseillé de consulter un fiscaliste ou un conseiller financier pour effectuer les meilleurs choix.